



BASSINS CÔTIERS
région de Dol de Bretagne

LES ACTUALITES

DU SAGE DES BASSINS COTIERS DE LA REGION DE DOL DE BRETAGNE

Le 6 octobre 2015, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne a officiellement été approuvé par arrêté préfectoral, après avoir été validé à l'unanimité par la Commission Locale de l'Eau (CLE) le 16 septembre 2015 à St Benoît des Ondes.

Lancée il y a presque 10 ans, l'élaboration du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est le fruit d'un important travail de concertation au cours duquel représentants des collectivités, des usagers de l'eau et des services de l'Etat se sont régulièrement réunis pour définir ensemble des objectifs et des mesures de gestion adaptés aux enjeux locaux : partage de la ressource en eau, amélioration de la qualité des eaux douces et littorales, communication sur les économies d'eau, préservation des zones humides, mise en place d'un observatoire de l'eau...



Les membres de la Commission Locale de l'Eau, en présence de M. le Sous-préfet de Saint-Malo, le 16 septembre 2015 à St Benoît des Ondes, lors de l'adoption du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 28 mai au 29 juin 2015 sur les 41 communes du bassin versant, les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable au projet de SAGE, assorti de quatre recommandations. Lors de la séance plénière du 16 septembre 2015, à St Benoît des Ondes, les membres de la CLE ont examiné le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, et ont apporté les dernières modifications au projet de SAGE. Puis, la CLE a adopté le projet final de SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne à l'unanimité.

La commission d'enquête a souligné dans son rapport que l'élaboration du SAGE a permis aux acteurs locaux réunis au sein de la CLE d'exprimer leurs attentes et motivations et de définir un projet avec des objectifs partagés sur un territoire présentant des intérêts économiques et environnementaux divergents voire

contradictoires. Avant l'émergence du projet de SAGE, aucun projet ou structure en place n'avait encore fédéré les acteurs locaux autour des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques à cette échelle.

Cette approbation ne représente pas la fin du processus mais bien le démarrage d'une étape essentielle : **la mise en œuvre concrète des objectifs et dispositions du SAGE**. Le schéma décline à travers 68 dispositions les actions à mener dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Où consulter le SAGE ?

Une fois approuvé, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est consultable dans chaque mairie du territoire. Il se compose :

- Du **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD)**, opposable aux décisions administratives. Il définit les objectifs du SAGE et évalue le coût de leur mise en œuvre.
- Du **Règlement**, opposable aux tiers et à l'administration. Il renforce et complète certaines mesures prioritaires du PAGD par des règles.

De plus, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 28 mai au 29 juin 2015, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête peuvent être consultés en mairie jusqu'au 29 juin 2016.

Les documents du SAGE sont aussi consultables sur le site www.sage-dol.fr ou sur www.gesteau.eaufrance.fr.



En quoi le SAGE concerne-t-il les citoyens ?

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne définit les conditions acceptables d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction d'usages. Son objectif est de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement. Ainsi, les thématiques qu'il aborde nous concernent tous au quotidien :

- disposer d'une eau potable tout au long de l'année,
- déguster des produits du terroir et de la mer de qualité,
- pouvoir pratiquer des activités comme la pêche à pied en Baie du Mont Saint-Michel,
- pêcher en rivière,
- se baigner sur les plages du littoral,
- ...

Chacun sait que l'eau n'est pas un bien inépuisable. De nombreuses activités économiques en dépendent fortement (agriculture, conchyliculture, activités de loisirs...). Le maintien de ces activités dépendra de la volonté de chacun à se mobiliser à travers ses actions.

Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez la cellule d'animation du SAGE :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne
Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) – Pépinière d'entreprises *Synergy8* –
PA Les Rolandières – rue de la Rouelle 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02.99.80.19.84 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations sur le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne sur www.sage-dol.fr